

assurer une meilleure redistribution des districts électoraux, pour modifier le code pénal et les lois relatives à d'autres sujets importants.

Messieurs de la Chambre des Communes :

Les comptes publics vous seront soumis, ainsi que les estimations pour l'année prochaine; on les a préparés aussi économiquement que possible et en tenant compte du rapide accroissement du pays.

Honorables Messieurs du Sénat :

Messieurs de la Chambre des Communes :

Je recommande à votre sérieux examen les sujets que je viens de mentionner, confiant dans votre patriotisme et votre jugement.

Le PREMIER MINISTRE, (sir Wilfrid Laurier) : Je propose :

Que le discours de Son Excellence le Gouverneur général, aux deux Chambres du parlement, soit pris en considération demain.

M. BOURASSA : M. l'Orateur, comme le discours du Trône doit être soumis à l'étude demain et que cette discussion comporte nombre de considérations importantes, j'aimerais, bien que cela ne soit pas très régulier, à demander si le gouvernement a l'intention de soumettre à la Chambre la correspondance entière échangée, depuis la dernière session, entre le gouvernement Impérial et le gouvernement canadien, ou Son Excellence le Gouverneur général, relativement à la part prise par le Canada dans la guerre du Transvaal.

Le PREMIER MINISTRE (sir Wilfrid Laurier) : M. l'Orateur, mon honorable ami, (M. Bourassa), sait qu'il n'est pas conforme à la pratique suivie dans cette Chambre de soumettre des documents avant l'adoption de l'adresse. Dans cette circonstance, cependant, la demande de mon honorable ami me semble raisonnable, et je crois que la production de ces documents aura pour effet de faciliter la discussion du discours de Son Excellence le Gouverneur général. Mais si nous nous rendons à ce désir, je demanderai à la Chambre la permission de faire un changement dans ma motion et de remettre à lundi au lieu de vendredi, demain, la prise en considération de l'Adresse, car il serait impossible de faire préparer pour cette après-midi les documents demandés.

Si cela convient à mon honorable ami (sir Charles Tupper) je verrai à faire soumettre ces documents lundi, et probablement samedi matin ou demain soir, j'aurai le plaisir de lui en transmettre une copie.

La motion est adoptée.

COMITES PERMANENTS.

Le PREMIER MINISTRE (sir Wilfrid Laurier) : Je propose :

Que des comités permanents de cette Chambre pour la présente session, soient nommés pour

les objets suivants :—1o. Privilèges et Elections.—2o. Lois expirantes.—3o. Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.—4o. Bills Privés.—5o. Ordres Permanents.—6o. Impressions.—7o. Comptes Publics.—8o. Banques et Commerce.—9o. Agriculture et Colonisation;—et que ces comités soient autorisés à s'enquérir de tous les sujets et choses qui leur seront renvoyés par la Chambre, et de faire rapport de temps à autre de leurs observations et opinions sur ces matières et choses, et à envoyer quérir personnes et papiers.

La motion est adoptée.

RAPPORT.

Rapport des bibliothécaires conjoints (M. l'Orateur.)

Le PREMIER MINISTRE (sir Wilfrid Laurier) : Je propose que la séance soit levée.

La motion est adoptée et la séance est levée à 3.55 p. m.

CHAMBRE DES COMMUNES.

LUNDI, le 5 février 1900.

L'ORATEUR ouvre la séance à trois heures.

PRËRE.

COMPTE RENDU OFFICIEL DES DEBATS.

Le PREMIER MINISTRE (sir Wilfrid Laurier) : Je propose :

Qu'un comité spécial soit nommé pour surveiller le compte rendu officiel des débats de cette Chambre durant la présente session, avec pouvoir de faire rapport de temps à autre, ce comité devant être composé de MM. Fortin, Bergeron, Champagne, Charlton, Craig, Davin, Earle, Ellis, Haley, La Rivière, Monet, Richardson, Scriver, Somerville et Taylor.

ADRESSE EN REPOSE AU DISCOURS DU TRONE.

Le PREMIER MINISTRE (sir Wilfrid Laurier) : Je propose :

Que l'ordre pour la prise en considération de la motion demandant qu'une adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général en réponse au discours qu'il a prononcé à l'ouverture de la session ait la priorité sur toutes les autres questions, à l'exception de la présentation des bills, jusqu'à épuisement du débat.

La motion est adoptée.

GUERRE SUD-AFRICAIN. — CONTINGENTS CANADIENS.

Le PREMIER MINISTRE (sir Wilfrid Laurier) : Par ordre de son Excellence, je